

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Mon Ecole / My School Child Care Inc.		Date d'inspection Le 19 mars 2026	
Nom de l'établissement Mon Ecole My School Child Care		Numéro de permis 2017049	
Adresse 3800 115 Route Notre-Dame NB E4V 2H9		Numéro de téléphone (506) 345-0655	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 42	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Veronique Berube	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	14 nov. 2025	
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité observe que le membre du personnel n'a pas encore obtenu une certification valide de secourisme et de réanimation cardiaque. Ceci est le troisième rappel. L'éducateur en question ne peut jamais être laissé seul avec les enfants et doit toujours être accompagné par un éducateur qui a sa une certification de RCR valide. Une preuve d'inscription à une formation de CPR doit être envoyée à la Mentore en Assurance de la Qualité le plus tôt possible.			
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : b) rangés sur des étagères basses, ouvertes et d'accès facile aux enfants qui y sont bénéficiaires de services;	32(1)(b)	27 mars 2026	
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité observe dans une salle d'enfant en bas âge que le matériel d'art n'est pas accessible aux enfants. Le matériel d'art doit être accessible aux enfants en bas âge. Une recommandation de placer le matériel d'art dans des bacs fermés a été conseillée aux éducatrices. Dans l'autre salle des enfants en bas âge, le matériel d'art était rangé dans une étagère qui n'était pas accessible aux enfants. Une éducatrice a sorti les crayons et les crayons-feutres afin qu'il soit accessible aux enfants.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	19 mars 2026	19 mars 2026
Commentaires: La Mentore en Assurance de la Qualité à observe une bouteille de 'febreze' dans une étagère dessous un lavabo qui n'était pas barré sous clé. Une bouteille de lave-glace a aussi été retrouvée près de la porte d'entrée ou les enfants sortent et entrent pour aller jouer à l'extérieur. Les produits toxiques et les produits d'entretien ménagé doivent être hors de la portée des enfants et barrer sous clé. La bouteille de 'febreze' et de lave-glace fut barrée à clé pendant l'inspection. La lacune est maintenant conforme.			

## Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux en après-midi afin d'effectuer une inspection de surveillance. Le ratio enfant personnel fut respecté pendant la visite.

La Mentore en Assurance de la Qualité a vérifié les éléments suivants :

- Les activités quotidiennes
- La routine
- L'aire de jeu intérieur et le matériel
- L'aire de repos
- Toilettes
- Changement de couches
- Si tous les documents obligatoires sont affichés bien en vue dans l'établissement
- Le transport

La Mentore en Assurance de la Qualité à observer les enfants se réveiller de la sieste et faire la transition pour manger la collation de l'après-midi (boîte à dîner). Les enfants ont aussi chanté des chansons en groupe avec une éducatrice. Les enfants ont ensuite transitionné pour aller jouer dans l'aire de jeu extérieur.

original signé par

Veronique Berube

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 mars 2026

Date

original signé par

Mariline Goguen

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 mars 2026

Date

*"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"*